



Edité par  
Le Soir d'Algérie  
1, rue Bachir Attar, Alger  
Tel : 021 67 06 51 et 58



Conception et réalisation



I.MESBAH  
imesbah@hotmail.com



Supplément numéro 08

jeudi 30 aout 2007

# L'Entretien du Mois

«Il faudrait pour le bonheur des États que les philosophes fussent Rois et que les Rois fussent philosophes» Platon, «La République»

BIO EXPRESS de Soli OZEL



Soli OZEL est né le 17 janvier 1958 à Izmir en Turquie. Il est issu d'une famille juive de situation sociale moyenne, culturellement bien intégrée à la vie sociale d'Izmir où les ancêtres se sont, d'ailleurs, harmonieusement intégrés depuis leur expulsion d'Espagne. Marié à Sevil Aydagul, Soli OZEL est père d'un enfant, Yahya Yavuz, âgé de 10 ans. Soli OZEL a débuté ses études primaires à Izmir au sein de l'école Talmud Tora puis au Collège St Joseph dans la même ville. Il a entamé, par la suite, ses études secondaires au Robert College à Istanbul. Après avoir obtenu une maîtrise en économie à Bellington Collège dans la ville de Bennington (1981), Soli OZEL a postulé pour un master à John Hopkins University School Advanced International Studies (SAIS)(1983). Il a complété sa formation par des études en vue de l'obtention d'un Doctorat en Sciences politiques auprès de l'Université de Berkeley (1989). Soli OZEL est, principalement, professeur de relations internationales à l'université privée de Bilgi à Istanbul. Il est aussi conférencier auprès de nombreux autres établissements d'enseignement supérieur dont les universités de Santa Cruz, de Washington, au SAIS, au St Antony College (Oxford) et à l'institut des études de Sécurité de l'Union Européenne. Depuis quatre ans il prononce une lecture annuelle au RCDS (College Royal des Etudes de Défense) à Londres, Royaume Uni. L'année dernière, il était chercheur à Woodrow Wilson Center for International Scholars à Washington. A l'université Bilgi, il a en charge les enseignements intitulés : «Politique du monde», cours d'analyse des développements politiques, économiques, sociaux et culturels internationaux intervenus pendant la guerre froide et l'ère post-guerre froide, «La politique moderne au Moyen-orient», et «Analyse théorique du pouvoir». Il enseigne, également, un cours de maîtrise sur la politique extérieure des Etats-Unis. «Transformations sociales et politiques de la Turquie» est un autre cours de Soli OZEL qui fait recours à des romans, des articles et des livres écrits par des économistes, des politologues et des sociologues. «La politique extérieure de la Turquie» et «La mondialisation» sont, également, des cours que dispense, depuis peu, Soli OZEL. Soli OZEL est le principal conseiller de politique extérieure du patronat turc (TUSIAD). Il en dirige la revue «Private View» publiée par TUSIAD mais éditorialement indépendante. Soli OZEL est également Directeur de l'édition turque de la revue «Foreign Policy» éditée par Carnegie Endowment. Il est également, expert du Forum de chroniqueurs et éditorialistes, «Project Syndicate» et chroniqueur au journal turc de fort tirage «Sabah». Il est l'auteur de nombreuses publications de référence sur la Turquie contemporaine. Citons parmi les plus récentes : «Testing Democracy» World Today, June 2007 ; «Turkey faces West», Wilson Quarterly » Winter 2007, «The Comfortable bosom of nationalism», Bitterlemons-International, 1 March 2007, «Prelude to War or diplomacy: Reflections on the Sixth War» (sur l'invasion de Liban par Israël en 2006), Woodrow Wilson International Center for Scholars, Middle East Center, Fall 2006), «Turkey in Europe», Center for European Reform, 2005, «After the Tsunami: AN Analysis of Turkish elections, 2002) Journal of Democracy, April 2003, «Turkey and the EU: Charting the course ahead», Revista CIDOB, March 2006, «Geography, Domestic Plays and Turkish Foreign Policy in the Middle East», Powder Keg in the Middle East, book edited by Janice Gross Stein and Geoffrey Kemp, 1995. Soli OZEL est connu pour ses analyses pondérées et pertinentes sur l'évolution de la Turquie, tant au plan interne qu'externe. Il est également réputé pour ses positions favorables à la consécration du système démocratique en Turquie et au respect des droits de l'homme. Il a été un des membres fondateurs du parti Nouveau Mouvement Démocratique en 1994. Ce parti a été, depuis, électoralement défait mais ses idées constituent, désormais, un porte flambeau pour des partisans de la démocratisation de la Turquie et de son intégration à l'Union Européenne.

**« Le niveau de développement atteint par la Turquie révèle que toute tentative visant à ériger le pays en Etat théocratique conduirait ses auteurs à être à l'origine d'une guerre civile ... De même, un coup de force militaire ne pourrait perdurer longtemps, car le pays et la société ont considérablement changé ».**

(Entretien avec le professeur Soli OZEL, mené par Mohamed Chafik MESBAH)

Alger, le 23 juillet 2007... Mon attention s'est toujours focalisée depuis mon adolescence sur l'épopée de la Turquie moderne sous la conduite de Mustapha Kemal ATATURK. Sans doute comme tous les jeunes Musulmans algériens ai-je nourri de la prévention contre la propension excessive de ce leader d'exception à effacer les traces de la civilisation islamique dans la matrice identitaire du peuple turc. Mais comment ne pas nourrir de l'admiration pour cet officier que son amour passionné pour la patrie avait conduit à prendre la direction de ce qui sera au total plus qu'une rébellion, une véritable révolution. Par la suite, l'influence de Kemal ATATURK se perpétuant dans la Turquie moderne, ce fut toujours par référence à son héritage que seront ordonnées les relations complexes des forces armées turques à la société politique, et à la société tout court, dans ce pays au dynamisme exultant. Mises à l'épreuve du terrain, ces relations complexes ont conduit à l'éclosion d'un modèle institutionnel à bien des égards unique. De la personnalité puissante de Kemal ATATURK, du génie avéré du peuple turc ou des contraintes intangibles de l'environnement géopolitique immédiat de ce pays, quelle est donc la donnée fondamentale qui explique la réussite inattendue du modèle institutionnel que j'évoquais ? Un pays résolument porté vers le développement économique dans le cadre d'un système démocratique de plus en plus consolidé avec -coexistant



Une statue de Kemal ATATURK leader adoré par le peuple turc

pacifiquement- forces armées toujours présentes et mouvement islamique fortement émergent. Dans un moment d'illusion, j'avais nourri l'espoir que ce modèle puisse servir de référence à mon pays, lui frayant la voie à une solution qui lui permette de franchir le gué d'une transition bloquée. La recherche documentaire à laquelle je me suis livré pour préparer cet entretien et encore plus les échanges instructifs intervenus avec le Professeur Soli OZEL de l'Université Bilgi d'Istanbul, m'ont convaincu, malheureusement, qu'il était bien illusoire, en effet, d'imaginer que le modèle turc soit transposable à l'Algérie. Qu'il s'agisse de niveau de développement professionnel et technique des forces armées, de dynamisme et d'esprit d'innovation de la classe d'entrepreneurs

turcs ou d'esprit d'adaptation et de sens du pragmatisme des dirigeants islamistes turcs, tout sépare l'Algérie de la Turquie pour un laps de temps encore significatif. Car, pour reprendre une heureuse formule du Professeur Soli OZEL « les hydrocarbures constituent toujours pour le malheur de l'Algérie sa seule véritable ressource exploitée ». Dans l'entretien qui suit, le Professeur Soli OZEL qui s'exprimait en anglais, dresse un diagnostic sans complaisance de l'expérience turque. Pointilleux sur le choix des mots, exigeant dans le respect de ses idées, il nous livre une image exhaustive et très pédagogique de ce que l'Algérie aurait pu devenir. Si...

Mohamed Chafik MESBAH  
imesbah@hotmail.com



**YUEJIN**

**NJ 1063**  
Camion plateau  
PIAG 3 tonnes  
Charge utile: 3 T  
Puiss.: 14cv



**NJ 1043**  
Camion plateau  
PIAG 3 tonnes  
Charge utile: 2,5 T  
Puiss.: 14cv



**NJ 3028 DA**  
Camion plateau  
PIAG 3,5 tonnes  
Charge utile: 3,5 T  
Puiss.: 14cv





**VEDIS**  
Automobiles

**Mohamed Chafik MESBAH** : Vous jouissez d'une grande réputation au sein de la communauté universitaire dans votre pays et à l'étranger en qualité de spécialiste de l'expérience contemporaine de la Turquie. Vous avez l'avantage de jumeler une expertise interne – qui porte sur l'organisation du pouvoir en Turquie et la cristallisation des forces politiques et sociales – mais aussi une expertise externe qui porte sur l'insertion de l'expérience turque dans le rapport de forces entre puissances dans la région du Proche-Orient et de la Méditerranée orientale. Comment le professeur Soli OZEL en est-il venu à s'intéresser à cette problématique jusqu'à en faire l'axe central de sa trajectoire intellectuelle ?

**Soli OZEL** : Il existe plusieurs aspects que je souhaite aborder pour répondre à votre question. Comme vous le savez, j'ai entamé mon parcours académique en étudiant l'économie, mais j'ai manifesté de l'intérêt pour la politique depuis l'enfance. En réalité ce que ma biographie ne met pas en évidence, c'est bien la période que j'ai passée à la Faculté des Sciences Politiques à l'Université d'Ankara de 1976 à 1977. Cette faculté qui correspond à la célèbre École Nationale d'Administration française a produit un nombre important de membres de l'élite administrative et politique turque. J'avais voulu rejoindre cette faculté après la fin de ma scolarité secondaire mais la chance, hélas, ne m'a pas accompagné. Les troubles qui avaient surgi en Turquie à l'époque avaient fait que, dans la plupart du temps, les établissements d'enseignement étaient fermés. J'ai décidé, donc, de voyager en Amérique pour y continuer mes études. À l'inverse de la situation qui prévalait au sein de nombreuses universités américaines, j'avais eu, dans ma petite université, des professeurs aux tendances de gauche qui m'ont conduit à m'imprégner de principes de puissante critique à la théorie économique néo-classique. De fait, dans les universités turques, nous encourageons l'étude de l'économie politique pas de la science économique. En ce qui me concerne, je m'intéressais à la question du développement économique et j'ai examiné dans mon mémoire de fin d'études le thème du développement économique turc par le passé. Ces études m'ont procuré une conscience aigüe de l'importance de l'État et de son rôle central dans la compréhension de phénomène du développement, selon qu'il existe ou non. Après cela, j'ai rejoint l'université JOHN HOPKINS, plus exactement, la chaire d'économie au sein de l'école des études internationales avancées. Naturellement, je m'intéressais à l'histoire et à la politique dans leur relation à la région du proche orient. J'ai suivi des enseignements s'y rapportant sans penser, cependant, que la matière constituera le centre de ma réflexion tout au long de ma vie. Ce qui a orienté mon intérêt dans cette direction, c'est l'invasion du Liban par Israël et les réactions que j'observais à Washington. Comme vous le savez, Washington, comme le reste du monde, développait une image totalement contraire à la réalité concrète. Pour cela, je m'imposais la rigueur de bien aborder la question dans la discussion, au moins pour contrer les idées préconçues qui accusaient l'esprit arabe, l'islam et bien d'autres cultures d'être responsables des problèmes politiques qui survenaient et dont l'origine, en réalité, est d'essence économique et sociale. Comme il n'était pas possible d'appréhender la région à travers ces seuls conflits, j'éprouvais le besoin de comprendre ce qui la cantonnait dans le sous-développement, dépendante et lieu de tension. Je me devais d'examiner le processus par lequel s'est constitué l'État dans cette région et jusqu'à

quelle mesure l'État y a été puissant. Cette période a été, en effet, celle, justement, où le débat s'est développé à propos de l'État dans le monde arabe. Finalement, parce que j'ai appris à comprendre la question du développement et du sous-développement dans un contexte international, au plan économique aussi bien que politique, j'ai tenté de formuler une méthode d'approche qui établisse le lien entre cette dynamique interne et ce contexte international. Ma conception normative a porté, alors, sur la question de la présence /absence de la démocratie, du développement et de la règle de droit.

**MCM** : Il existe une autre particularité dans votre parcours. Vous êtes, en effet, conseiller auprès du patronat turc lequel, vous en conviendrez, est un partenaire essentiel dans la vie politique et économique de votre pays. En quoi consiste votre fonction auprès du patronat turc ? Faut-il en déduire que le patronat turc, doté de qualités managériales modernes, est convaincu de la nécessité de se projeter dans la société et dans l'avenir, à travers votre expertise ? S'agit-il, plus simplement, pour vous d'un moyen d'introspection complémentaire de la société turque ?

**S.O** : J'ai commencé à travailler avec le TUSIAD en 1992 lorsque j'ai rejoint le comité de rédaction de sa revue bimensuelle GORUS, revue où je publiais, par ailleurs, les exposés sur les événements internationaux ainsi que des critiques de livres. En 1996, je suis devenu le conseiller du Président du TUSIAD pour la politique étrangère essentiellement. Avec mon implication, également, dans le débat sur la politique intérieure turque. Cette union patronale était une organisation progressiste dans le contexte turc

appropriées pour la Turquie du XXIème siècle et bien d'autres sujets constituant, véritablement, un agenda de modernisation de la Turquie. Considérant qu'un surcroît d'intégration dans l'Union Européenne constituait une position progressiste, ces patrons ont entrepris des démarches de lobbying soutenus à Bruxelles et les autres capitales européennes. Un mois et demi, environ, après ce qui fut appelé « le coup post-moderne », intervenu le 28 février 1997 pour renverser le gouvernement de coalition dirigé par le parti islamiste « REFAH », l'union patronale turque a publié un rapport rédigé par un professeur de droit de gauche où il préconisait un programme radical pour la démocratisation du pays. Mais le TUSIAD a gardé une position à distance des militaires durant cette période mais conservant ces contacts avec l'Union Européenne. Comme l'a déclaré son président à l'époque, il était de l'intérêt des membres du TUSIAD de défendre les valeurs démocratiques. Ce leader patronal turc ajoutait même : « puisque je soutiens l'adhésion de la Turquie à l'Union Européenne, je veux une Turquie plus libérale et plus démocratique. Je trouve que mes aspirations et les leurs (les militaires) concordent, donc je n'ai aucune gêne à travailler avec eux. Faut-il que j'ajoute que je disposais, jusqu'à ce jour, de toute la liberté pour exprimer mes points de vue au cours de nos rencontres, que ces points de vue soient acceptés ou non comme celles du TUSIAD. ». J'ai contribué, également, à l'installation de la représentation du TUSIAD aux USA en 1998 et j'ai participé, de manière intense avec les membres de l'union patronale lors de leurs entretiens avec

mées par les régimes autoritaristes ? Allons plus au cœur de la question, qu'en est-il de l'application des sciences sociales à l'étude des phénomènes liés à l'institution militaire ou à l'islamisme en Turquie ?

**S.O** : Je me considère favorisé d'exercer comme professeur à l'université Bilgi qui est l'une des institutions turques les plus ouvertes, si ce n'est la plus ouverte. Comme vous le suggérez dans votre question, les sciences sociales subissent, en effet, beaucoup de pressions dans la région. Malgré cela, laissez-moi vous dire que la démocratie turque – quoi qu'il se dise sur ses failles – nous procure, concrètement, un espace de travail. Le nombre d'institutions qui comprennent la nécessité d'un climat propice à la libre réflexion de manière que l'homme puisse s'épanouir selon sa curiosité, selon les des tabous, reste limité. Mais il existe un large cercle d'académiciens qui travaillent sur des questions sensibles qui ne se limitent pas à l'islam et à l'armée puisqu'elles englobent les questions arménienne et kurde, notamment. Il faut prendre en considération, également, malgré leur nombre limité, les travaux importants que publient les centres de réflexion à propos de l'islam, du nationalisme, des rapports entre civils et militaires, la laïcité, la conduite des affaires religieuses, la politique turque vis-à-vis du nord de l'Irak et des kurdes qui y vivent, les droits de l'homme et le problème kurde qu'affronte, en propre, la Turquie. Ceci pour l'exemple.

**MCM** : Excusez le ton d'impertinence d'une question bien utile, pourtant, pour prendre la mesure de la spécificité turque. La Turquie dispose-t-elle d'une catégorie d'intellectuels turcs, performante, homogène et agissante sur le terrain de la vie concrète dans le pays ?

**S.O** : Nous avons, effectivement, une élite d'intellectuels dynamiques qui occupent la scène dans le pays. Peut-être convient-il de les appeler « intellectuels publics » car il s'agit de ceux qui travaillent dans les établissements d'enseignement et dans les journaux et de ceux qui publient des livres et des revues. Je ne peux pas m'avancer à dire que ceux là constituent une élite homogène car chaque courant dans la société dispose, aujourd'hui, de ses propres intellectuels. Nous avons vu également, ce phénomène à travers lequel les hommes de gauche se sont transformés en islamistes et des islamistes en libéraux à l'extrême. Si votre question se rapporte maintenant à l'existence d'échanges entre les différents groupes d'intellectuels, la réponse est oui. Je peux même ajouter que les discussions autour de la démocratisation de la Turquie, surtout dans les années quatre vingt et quatre vingt dix, ont profité beaucoup des contributions dus à des intellectuels islamistes qui maîtrisent parfaitement la pensée occidentale et sa terminologie moderne



Les logos des deux unions patronales concurrentes, MUSIAD (islamiste) et TUSIAD (laïc).

d'époque, même si cela peut sembler paradoxal. Quoi qu'il en soit, cette organisation est la plus importante union de patrons turcs qui a approuvé, dans une période initiale, en 1980, le régime militaire. Après la fin de la guerre froide et le début de l'intégration de l'économie turque dans le marché mondial, l'union patronale a commencé à ressentir la nécessité d'un régime politique plus libéral. La succession de générations a eu, lui aussi, son rôle dans cette évolution. Au début des années quatre vingt dix, la deuxième génération de patrons turcs a émergé avec une conception plus libérale, au double plan politique et économique, se distinguant de leurs prédécesseurs qui avaient trouvé leur bonheur dans le marché protégé et la démocratie limitée qui prévalaient durant la guerre froide. Ayant inclus dans leur horizon l'intégration européenne, les patrons turcs du TUSIAD ont commencé à publier une série de rapports d'essence libérale sur le plan politique. Ces patrons avaient choisi des thèmes importants comme le renforcement de l'efficacité de l'État et le choix des stratégies de développement les plus

les autorités et les personnalités européennes et américaines. Comme les questions de politique étrangères ainsi que l'évolution des relations internationales représentent une donnée importante de la formulation des politiques et des positions, j'ai pu contribuer aux discussions du TUSIAD. De part les contacts que j'ai entrepris au nom du TUSIAD à travers les diverses parties du monde, j'ai pu acquérir une plus grande maîtrise du mode de fonctionnement de la diplomatie avec une large compréhension de bien d'autres questions. C'est pour cela que je me considère favorisé dans cette relation avec le patronat turc car j'en ai grandement profité, de même que j'ai pu, certainement, élargir l'horizon de ma vision dans l'approche de la politique intérieure et de la politique étrangère.

**MCM** : Il existe un nombre impressionnant d'universités en Turquie. Autant privées que publiques, d'ailleurs. Ce foisonnement d'établissements universitaires a-t-il un prolongement à travers une ouverture d'esprit qui s'appliquerait aussi bien aux sciences sociales, lesquelles, vous le savez, sont plutôt répri-

#### II - Les fondements historiques de l'expérience turque :

**MCM** : Pour remonter aux origines historiques de l'expérience actuelle de la Turquie, il faut, probablement revenir jusqu'à la chute de l'Empire ottoman sans oublier le processus de réforme, profond et laborieux, qui avait touché les forces armées turques, depuis même les derniers Sultans ottomans. Cette période met en évidence, à cet égard, l'effervescence politique qui s'était emparé de la société turque en imbriquant, ensemble, des contestataires politiques, les « Jeunes Turcs » et des cercles d'officiers professionnels formés à l'occidentale. Il faut évoquer, en effet, le démantèlement du corps des janissaires et l'émergence de cette génération d'officiers formés par des missions militaires occi-

dentales qui annonçaient, d'une certaine manière, l'avènement de la Turquie moderne. Quelle importance accordez-vous à cet ancrage historique ?

**S.O :** Nul doute que cet ancrage historique présente une grande importance pour comprendre l'expérience turque qui est une entreprise de modernisation de type autoritaire, du haut vers le bas. Pour protéger l'empire, les ottomans avaient adopté une démarche judicieuse en se lançant dans une émulation avec leurs protagonistes. Naturellement, l'effort a commencé par la réforme de l'armée, exactement comme cela avait débuté en Russie par rapport au nord. Les réformes connues sous l'appellation de « tanzimat » au XIX<sup>ème</sup> siècle visaient la reconstruction de l'État Ottoman par la modernisation, la priorité étant dévolue au statut de la bureaucratie administrative qui a profité, de son côté des réformes en matière de protection de la vie et de la propriété. Après que le mouvement des « jeunes turcs » soit parvenu au pouvoir, le parti « l'Union et le Progrès » est tombé sous l'emprise graduelle de l'aile militaire comme cela est le cas, pratiquement du parti Baath actuellement. L'aventurisme du trio Enver, Talât et djemal ont conduit l'empire dans une guerre qui n'était pas la leur et qui a provoqué la chute du pouvoir Ottoman. Après cela, les militaires qui se sont regroupés en s'appuyant sur les organisations civiles qui composaient la résistance contre l'occupant sous l'autorité du gouvernement de l'Assemblée Nationale à Ankara, ont pu triompher dans la guerre, devenant ainsi l'élément constitutif principal de la nouvelle République. Comme vous le constatez, nous ne pouvons occulter cet aspect dans l'histoire de la Turquie.

**MCM :** Naturellement, l'histoire contemporaine de la Turquie est indissociable du nom de Kemal ATATURK, adulé comme « le fondateur de la Turquie moderne ». Qu'il s'agisse de l'accélération du processus de déclin du Califat, de la résistance aux entreprises étrangères de dépeçage du territoire turc ou, enfin, du projet de réhabilitation de l'Etat turc par la restauration de sa puissance économique et militaire, quelle est l'empreinte de Kemal ATATURK ?

**S.O :** Vous êtes totalement dans le vrai lorsque vous dites qu'il n'est pas possible de parler de la Turquie sans évoquer Kemal ATATURK, qui a été, de mon point de vue l'une des plus importantes personnalités politiques du XXI<sup>ème</sup> siècle. Il faut, cependant, comprendre et souligner l'importance du contexte où a évolué ce dirigeant. La plupart des réformes et des changements révolutionnaires apportés par Kemal ATATURK constituaient, en fait, l'objet de débats contradictoires pendant la période ottomane, c'est-à-dire avant lui. Le mérite qui doit lui être reconnu, c'est le courage dont il a fait preuve pour avancer, avec détermination dans ces réformes et ces changements. D'un autre côté, et vous le soulignez dans votre question, l'abolition du Califat a été quelque peu précipitée. Quand vous vous attellez à instaurer une nouvelle république, il est clair que vous ne souhaitez pas être confronté à des opposants qui soient puissants. En résumé, l'héritage légué par Kemal ATATURK peut être illustré par le cadre de la modernisation qu'il a tracé, avec l'adoption du système étatique tel qu'il est en usage en occident en tant que partenaire égal et, la formation d'une nation à partir des groupes musulmans épars de l'Anatolie. Kemal ATATURK a été, également, animé d'un sens pragmatique aigu qui lui a permis de changer de cap, chaque fois qu'il a estimé que la direction des vents ne lui était pas favorable.

**MCM :** Une analyse objective de l'idéologie « Kémaliste », si vous me permettez l'expression, ré-

vèlerait que le ressort principal en est le culte de l'idée nationale, un patriotisme exacerbé construit autour du projet de rédemption de la Turquie. A travers la réhabilitation de l'État et grâce à la restauration de la puissance économique et militaire du pays. Et en aucune manière, l'instauration de la démocratie. C'est ainsi que le régime mis en place par Kemal ATATURK a, longtemps, oscillé entre l'autoritarisme et une pure façade démocratique ? Comment s'est rétabli, peu à peu, l'équilibre entre l'autoritarisme qui avait caractérisé les premiers pas de la démarche de Kemal ATATURK et le régime multipartite qu'il a légué à sa mort ?



*Le Chef de l'Etat major turc, l'emblème national à la main, toute symbolique...*

**S.O :** J'éprouve beaucoup de gêne à répondre à ce type de question. Après tout, durant quelle époque a gouverné Kemal ATATURK ? Dans les années trente quand la démocratie était en déclin. L'instauration du régime républicain est intervenu durant la dépression économique mondiale lorsque le globe entier était traversé soit de manifestations de type nationaliste ou autoritaire, soit par des convulsions à caractère dictatorial ou fasciste. Il existe beaucoup de points à partir desquels il est possible de critiquer la manière dont la nation a été définie, comme en témoignent les contradictions entre les principes de la citoyenneté et leur application dans la vie quotidienne de manière réelle ou virtuelle. Mais blâmer Kemal ATATURK pour ce balancement entre l'autoritarisme et la démocratie, je crois qu'il y a là une sorte d'injustice. Il est vrai que Kemal ATATURK a permis par deux fois, la constitution de partis d'opposition mais c'est pour les interdire aussitôt. La responsabilité de ce qui est advenu après sa mort, particulièrement, après la fin de la deuxième guerre mondiale, n'incombe pas tant à ce dirigeant qu'à ceux qui ont organisé le système de gouvernance

selon une manière déterminée. Quoi qu'il en soit, il n'est pas possible d'affirmer que l'homme œuvrait pour créer un dogme politique et si ceux qui lui ont succédé ont échoué à institutionnaliser la démocratie, il ne peut en être blâmé. Pour rappel, la décennie 1950-1960 peut ne pas être considérée comme une période de libéralisme au sens politique, elle a constitué, néanmoins, une grande période en raison de l'intégration de la classe des paysans dans le système à travers le développement économique et l'exode. Après les coups d'état militaires, il y a eu, effectivement, une mobilisation et une exigence d'extension du champ démocratique. Cette période

volontarisme forcé de ce dirigeant d'exception ?

**S.O :** D'une certaine manière, tout s'assemble. Je pense que le véritable génie de Kemal ATATURK procède de son esprit réaliste. En ce sens, il fut un leader sans égal comme LENINE sans lequel le soulèvement bolchevique n'aurait pas eu lieu. Kemal ATATURK a formé une coalition de forces disparates qu'il a rassemblé au profit d'une guerre pour la libération nationale. Mais, dans le même moment, il a veillé à exploiter le contexte international à son profit. Rappelez-vous que la résistance avait commencé à s'organiser avant qu'il ne s'empresse à en prendre le commandement. Il a exploité également les difficultés qui existaient entre l'Angleterre et la France, mettant à profit l'occasion de la fatigue des britanniques dans le parcours venaient de s'achever avec le départ de Grèce et l'abandon des grecs à leur sort lorsque les manifestations ont commencé dans ce pays. Finalement, je crois même qu'il soit nécessaire de prendre en compte la victoire du régime bolchevique en Russie. Le sort réservé à la Turquie, alors, c'était de devenir une région isolée, non communiste, favorable à l'occident, se situant entre l'Union Soviétique et le Proche Orient, riche en pétrole qui, tout récemment, faisait partie d'Empire européen,

### III- L'armée turque, caractéristiques et positionnement politique et institutionnel :

**MCM :** Nous avons déjà évoqué les réformes militaires de l'armée turque qui l'ont prédisposée, en quelque sorte, à devenir la force la mieux organisée dans le pays. Du point de vue de la composition - c'est-à-dire l'origine du recrutement, sa qualité et ses modalités -, du point de vue de la formation - apparemment, le système de formation des militaires turcs est autonome à tous les niveaux, même s'il emprunte, également, aux sciences sociales et aux techniques modernes - et du point de vue, enfin, de l'organisation - qu'il s'agisse de la prédominance de l'armée de terre, de la mobilité de l'encadrement supérieur ou même des rapports plutôt indépendants de l'État - Major vis-à-vis de la tutelle civile du Ministère de la Défense -, Comment se donne à lire l'institution militaire en Turquie ?

**S.O :** Votre question concerne de multiples aspects quant au statut de l'armée turque dans le système politique et administratif de la Turquie. Vous signalez, également un aspect relativement sensible qui n'avait pas été envisagé auparavant, en l'occurrence la prééminence de l'armée de terre au sein de l'institution militaire. Les chefs d'État Major proviennent toujours de l'armée de terre, à l'exclusion de toute autre arme, même si le postulant est plus ancien dans le service. Je pense que ce privilège ne peut pas manquer de susciter une sorte de réprobation, mais nul n'en fait état publiquement. L'armée turque qui est largement indépendante échappe à l'autorité du ministre de la Défense Nationale car le Chef d'État Major bénéficie d'une position protocolaire plus élevée que celle du Ministre. Le Chef d'État Major n'est responsable, par ailleurs, que par devant le Premier Ministre et son avis, jusqu'à une date récente revêtait une valeur importante dans la gouvernance du pays à travers le Conseil de Sécurité National. L'institution militaire continue, d'ailleurs, de bénéficier d'une confiance étendue de la part du peuple turc comme le font ressortir les sondages d'opinion. En dépit du fait qu'après chaque intervention de l'armée qui ne provoque pas la protestation du peuple ou sa franche opposition, les citoyens agissent à l'opposé totalement

de ce que l'armée souhaitait par son intervention. Enfin, pour ce qui concerne le rôle économique de l'armée turque, les fonds affectés aux retraites des personnels militaires sont gérés par l'une des plus importantes sociétés du pays. L'armée turque a vendu récemment, sa propre banque à une banque hollandaise provoquant ainsi une réaction négative des citoyens turcs qui veulent que le militaire arrête la marche impétueuse de la mondialisation et la conquête de la Turquie à des capitaux étrangers.

**MCM** : Selon vous, l'interférence de l'institution militaire turque sur la vie politique dans le pays c'est le résultat d'un cheminement historique ou le fruit d'un concours fortuit de circonstances ? C'est Kemal ATATURK, dès le départ, qui avait envisagé, délibérément, de transformer l'armée en instrument de domination politique ou, alors, c'est l'institution militaire, soucieuse de défendre le projet contrarié de Kemal ATATURK, qui s'est frayé une voie vers le pouvoir ? Comment distinguer entre les motivations stratégiques liées à l'intérêt national et les simples préoccupations de corporation ?

**S.O** : En réalité, beaucoup de livres ont été publiés à propos de ce sujet, mais laissez-moi tenter d'y répondre. Il n'y a pas de doute qu'un pays disloqué avec un peuple qui a subi onze années de guerre ininterrompue en perdant l'essentiel de ses forces productives - entendez par là les grecs échangés contre les habitants musulmans turcs de Grèce ainsi que les Arméniens qui ont été massivement expulsés au prix de très larges massacres - ne peut préserver de ses institutions que vraiment le minimum. Ainsi ceux qui ont pris en main les appareils administratifs civils et militaires la seule base sur laquelle a pu s'appuyer le nouveau régime. C'est ainsi, probablement, que les militaires ont fini par constituer l'appui principal du régime républicain naissant. Malgré cela, Kemal ATATURK a déployé des efforts en vue de prévenir une interférence directe des militaires dans la politique dans le souci de conjurer une catastrophe similaire à celle que les Unionistes avaient provoqué. Jusque dans les années quarante, il y a eu un certain changement qui a placé les militaires sous l'autorité civile. Cette démarche s'est maintenue pendant la première décennie du multipartisme. Mais après le coup d'État militaire de 1960, le bloc historique qui dominait la scène a repris le pouvoir et les militaires ont conforté leur place intervenant, depuis lors, dans les affaires politiques du pays. Par conséquent, nonobstant la sensibilité que peut revêtir la laïcité et bien d'autres questions qui se rattachent au régime républicain, il est certain qu'il existe, exercé par les militaires, un monopole, à peine caché, vis-à-vis des politiciens civils, tout particulièrement. Depuis lors, ces militaires expriment une, naturellement, une résistance au changement puisque celui-ci vise forcément, dans le cas d'espèce, une perte considérable de pouvoir. Aussi, le choix qui s'offre devant les militaires de manière générale consiste à perpétuer le régime de la tutelle mais le pays évolue rapidement vers le dépassement de l'ordre actuel des choses. Évidemment, le processus d'adhésion à l'Union Européenne, appuyé par les militaires depuis 1999 et les difficultés survenues entre la Turquie et les États-Unis après l'invasion de l'Irak constituent des signes que le pouvoir qui était détenu par les militaires change de mains. Mais, il reste un long chemin devant nous avant de parvenir à une domination civile totale sur l'armée

**MCM** : Au total, l'armée semble avoir disposé de deux moyens essentiels pour intervenir sur la scène politique. D'abord le coup de force classique,

illustré par deux putschs militaires, en 1960 et en 1980. De manière plus intelligente, ensuite, à travers un dispositif institutionnel dûment prévu dans la constitution, le Conseil de Sécurité Nationale, plus connu sous l'appellation de MGK. Quelle est votre analyse, en premier lieu, du mode d'intervention qui est choisi et, en deuxième lieu, quelle présentation faites-vous de ce Conseil de Sécurité Nationale qui semble constituer le pivot central dans l'édifice constitutionnel de la Turquie moderne ?

**S.O** : J'ai déjà, quelque peu, répondu à cette question. Selon moi, la différence dans le style d'intervention renvoie à la réalité turque du point de vue social et politique. Il est difficile, en effet, d'organiser un coup de force et de maîtriser tous les aspects de la vie dans un pays qui s'est intégré dans l'économie mondiale et qui possède plus de deux mille stations radio phonique ainsi que dix chaînes de télévision. Aujourd'hui vous avez une classe moyenne en Turquie qui n'est ni plus laïque ni plus religieuse mais qui refuse de se soumettre à la domination des militaires même si elle considère que l'institution militaire est

entretient une mémoire professionnelle propre qui se confond avec la mémoire nationale. Sur le plan organisationnel, le fonctionnement de l'institution militaire se caractérise par une forte mobilité dans la progression hiérarchique, qu'il s'agisse d'accès aux grades ou aux postes de commandement. Enfin, au plan de la vie quotidienne, les militaires turcs jouissent d'un système de prise en charge sociale intégré, totalement distinct de celui du reste de la population. Il en résulte une très forte homogénéité de corps et une cohérence certaine dans le fonctionnement de l'institution. Car c'est bien d'institution qu'il faut parler, au sens moderne du terme, non pas d'un groupe d'officiers, du-t-il être constitué de Maréchaux... Voilà ce qui constitue un aspect distinctif de l'armée turque. Cette approche vous paraît-elle conforme à la réalité ?

**S.O** : Ce que vous dites est suffisant, je ne vois pas autre chose à y ajouter. Je considère, de mon point de vue que beaucoup d'observateurs ne mesurent pas la capacité de l'institution militaire turque à évoluer ni n'observent, d'ailleurs, les clivages qui exis-

Je voudrais insister, sur ce point, que beaucoup dépend des alliés occidentaux de la Turquie. Par exemple, les militaires sont en droit de suggérer que les alliés de la Turquie refusent de lui prêter assistance lorsqu'il s'agit de combattre le PKK. A supposer qu'il s'agisse d'une question kurde, cela ne justifie pas les atrocités commises par cette organisation contre les civils isolés, les kurdes qui ne s'entendent pas avec elle avec recours à la violence contre les dissidents parmi ces kurdes. Laissez-moi dire que la Turquie est en train de changer et que ce dont elle a besoin aujourd'hui c'est d'abandonner les caractéristiques de l'État sécuritaire qui lui donnèrent longtemps son cachet, puisque malgré toutes tentatives destinées à anéantir les forces de l'opposition auparavant, celles-ci demeurent. A présent, les perspectives de l'intégration à l'Union Européenne devraient faire cesser cet état de choses. Pour utiliser une formule symbolique, disons que l'appareil répressif, à l'image du pays, est dans la situation du serpent qui doit changer de peau, c'est-à-dire qui est dans la période la plus critique de sa vie. Mais l'Union Européenne continuant à adopter un comportement hypocrite, en cultivant le doute sur la réalité de l'aptitude de la Turquie à la rejoindre, alors qu'elle avait exprimé une intention louable lors des négociations, il y a là de quoi ne pas faire confiance à l'Union Européenne. Il est vrai que le voisinage suscite toujours des problèmes, surtout que la guerre est installée en Irak que la Syrie est en situation compliquée alors que l'Iran défie le monde. Voilà pourquoi, l'institution militaire turque décide, en fin de compte, de durcir le ton avec les européens et de suspendre la coopération avec la politique européenne en matière de sécurité et de défense. C'est dans le même esprit qu'elle garde ses distances vis-à-vis du processus d'adhésion à l'Union Européenne.

**MCM** : Examinons le potentiel militaire turc. Il est possible de noter que l'armée de terre y est largement dominante et que les armements en dotation sont, de plus en plus, acquis auprès des USA ou d'Israël. Ce choix délibéré ou imposé implique quelles conséquences sur la doctrine de défense turque et, partant, sur le positionnement politique de l'institution militaire ?

**S.O** : Les forces armées turques ayant intégré l'OTAN, il est tout à fait normal qu'elle adopte un système d'armement américain. Je ne pense pas que l'armée turque acquiert un armement important auprès d'Israël même si ce pays lui apporte une assistance dans la modernisation de certains types d'armement, en particulier les blindés. Je ne pense pas que ces choix qui n'ont rien de nouveau puisse avoir des conséquences dans la direction que vous suggérez.

**MCM** : Vous ne pensez pas que l'institution militaire turque se désengage, actuellement, du terrain idéologique pour se recroqueviller sur la défense d'intérêts corporatistes (autonomie dans la gestion des dépenses militaires, dans l'organisation des carrières de formation militaire et, enfin, dans la tutelle de l'empire économique OYAK) ?

**S.O** : OYAK constitue un aspect seulement de la pénétration de l'armée au niveau de la société turque. Je ne crois pas que l'évolution à laquelle vous faites allusion soit à l'ordre du jour actuellement. Les militaires conserveront un rôle critique sur la politique du pays même si ce rôle s'amenuise considérablement.

**MCM** : Des études relatives aux incidences induites sur l'organisation interne des armées nationales par leur intégration au sein de l'OTAN livrent quelques enseignements. Un bouleversement de la chaîne de commandement opérationnel suit généralement cette adhésion. Pour des impératifs d'aptitude tech-



Turgut OZAL, un leader politique qui a affronté, à son avantage, les militaires turcs...

un moyen de prévention contre les fautes des civils. J'ai déjà indiqué comment la grande bourgeoisie telle que représentée au sein du patronat turc, s'est tracée elle-même le chemin de l'adhésion à l'Union Européenne, un chemin qui passe par l'abrogation du régime militaire. Pour ce qui concerne le Conseil de Sécurité National, il n'est plus, depuis les réformes de 2003-2004, comme il était en 1997. Son Secrétaire Général est un civil de même que la plupart de ses membres. Il est évident que les militaires ne considèrent plus ce conseil comme un moyen d'exprimer leurs préoccupations et d'imposer leurs avis. Il faut prêter attention, ces jours-ci au site internet de l'État Major qui, à lui-seul, peut permettre de mesurer le changement intervenu dans le pays ainsi que le degré d'évolution auquel il est parvenu.

**MCM** : Trois considérations semblent pouvoir expliquer l'efficacité du rôle institutionnel de l'armée turque. Sur le plan idéologique, l'armée turque

tent en son sein malgré toute sa volonté d'afficher sa cohésion. Prenez l'exemple de l'ancien chef d'État Major Hilmi OZKOK dont les affinités démocratiques étaient, vraisemblablement, plus fortes que celles des civils. Nous avons pu lire, tout récemment, des articles indiquant que des tentatives visant à fomenter un coup d'état ont bien existé et que ce chef militaire leur a fait obstacle, s'exposant même à être assassiné. Il existe, donc, des divisions au sein de l'armée, notamment entre les échelons subalternes de la hiérarchie, beaucoup plus radicaux et le haut commandement. Il suffit de se souvenir des Colonels et des Généraux qui ont servi ensemble dans la région sud orientale du pays dans la lutte contre l'organisation terroriste kurde dénommée PKK et qui ont tiré de cette expérience des enseignements utiles. La question se rapporte à la manière dont les militaires se projettent leur propre image et la manière dont ils évaluent la progression du pays.

rique à la maîtrise des armements, la chaîne de commandement se déleste, en effet, des cadres « mal formés » au profit de ceux qui sont « mieux formés ». Cette mutation peut-elle être vérifiée dans le cas de la Turquie qui a adhéré à l'OTAN en 1952 ?

**S.O :** L'armée turque a procédé à sa restructuration après la deuxième guerre mondiale sensiblement avant l'adhésion à l'OTAN. L'armée turque est passée d'un mode de conception et de pratique de type prussien et germanique à un mode américain. L'institution militaire a procédé à cette adaptation malgré l'avis contraire des Américains qui recommandaient que les choses restent en l'état par endroits. Malgré cela, je ne crois pas que cette adaptation aux exigences de performance requises par la maîtrise de la gestion des systèmes d'armement ait conduit à l'abandon des personnels les moins formés. N'oubliez pas que les forces armées turques évoluent, encore, selon le principe de la conscription militaire. C'est pourquoi il subsiste pour cette institution une mission dans la construction de la nation. L'un des rôles à accomplir au titre de cette mission, c'est bien l'apprentissage de la langue turque à ceux qui l'ignoraient ainsi que l'alphabetisation la majorité des conscrits qui sont d'origine paysanne. Avec le développement de la Turquie, le besoin de recourir à ce type de mission a diminué. Comme la période du service militaire constitue également celle qui permet l'enracinement d'idées et de valeurs déterminées, l'institution militaire persiste à refuser la professionnalisation dans le sens que vous suggérez

**MCM :** Le Président défunt Turgut OZAL semble avoir exercé, une décennie durant, une influence considérable sur l'évolution de la Turquie. Au plan politique aussi bien qu'économique. Mais, de manière plus substantielle, c'est lui qui serait à l'origine du désengagement graduel de l'institution militaire par rapport à la vie politique nationale. Un leader charismatique et volontariste peut, donc, se substituer à la dynamique d'un système jusqu'à réduire l'influence d'une armée réputée omniprésente ?

**S.O :** Je voudrais, à ce sujet, vous renvoyer à une de mes précédentes déclarations. Le pouvoir de l'armée est tributaire du statut privilégié qu'elle a acquis depuis la constitution de la République. Naturellement, l'institution militaire a pris toutes les dispositions constitutionnelles pour préserver ce statut. Le tort revient aux politiciens turcs civils qui n'ont pas eu l'audace d'affronter cet ordre des choses même lorsqu'ils ont eu la possibilité. D'une certaine manière, ces politiciens ont préféré conserver un espace réduit à la démocratie acceptant la pratique de la politique sur la base du parrainage. Turgut OZAL a, effectivement, défié cet ordre des choses et si ces successeurs avaient poursuivi sa démarche, le système démocratique en Turquie aurait été différent. N'oubliez pas que l'incapacité du régime politique turc, il y a dix ans de cela, à contenir et à marginaliser les islamistes a été un facteur qui a poussé l'armée à effectuer ce push qui fut appelé « coup post-moderne ». Aujourd'hui le changement doit commencer par la révision de la constitution de 1982. Cette constitution avait été promulguée par l'armée, à son profit, en fonction de deux considérations : premièrement, le Président de la République doit toujours être militaire ou proche des militaires ; deuxièmement, la guerre froide ne doit jamais cesser. Cette vision est dépassée par le temps et la Turquie a tellement évolué qu'il faut absolument aller de l'avant

#### IV – Permanence de l'islam dans l'identité nationale turque et variations de son expression

politique :

**MCM :** Certains documents de référence se rapportant à la décennie 80 mettent en exergue la notion de « synthèse turco-islamiste » dûment encouragée par l'institution militaire elle-même. Quelle réalité reflète cette notion ? N'est-ce pas la réhabilitation de l'islam comme référent pérenne dans la matrice de l'identité turque ?

**S.O :** Cette question constitue le cœur du problème qui est particulièrement complexe. Un problème que des étrangers ne comprennent pas suffisamment, selon moi. Certes les chefs militaires ont réduit au silence le peuple turc avec cette prétendue « synthèse turco-islamiste » et je considère qu'il y avait bien des raisons pour cela. En premier lieu et tout d'abord, il y avait là un souci de réorganiser la société turque dans un moule conservateur car les gouvernants voulaient prévenir un amarrage de cette société aux idéologies gauchistes de droite, l'islam étant jugé, en effet, capable de garantir, simultanément, l'esprit conservateur et l'esprit de soumission au pouvoir. En deuxième lieu, les gouvernants ont adopté cette démarche comme moyen de défendre la Turquie contre les influences de la révolution iranienne ; C'est cela la raison qui avait conduit les gouvernants turcs à signer un accord avec les autorités séoudiennes qui dépensaient

du point de vue des droits de la citoyenneté, non seulement contre les non musulmans, mais également contre les musulmans non sunnites et même les musulmans sunnites non hanafites.

**MCM :** Les études les plus autorisées sur l'évolution du courant islamiste en Turquie mettent en exergue le rôle déterminant joué par les confréries religieuses qui se sont substituées, en quelque sorte, à un État défaillant ou en voie de sécularisation. Quelle description faites-vous de la nature de ces confréries et de leur rôle ?

**S.O :** Je poserai différemment la question. L'État turc est laïc - aussi limité ou particulière que puisse paraître sa laïcité - mais cet État ne peut pas encore accéder au statut d'État laïc. Certes, la société peut, au fur et à mesure du temps, devenir laïque lorsque ses structures traditionnelles auront disparues. La Turquie évolue, graduellement, vers le statut d'un pays capitaliste où les questions religieuses occupent l'esprit des gens car, l'être humain aussi pieux soit-il reste un acteur économique. Je pense que ce schéma d'évolution est classique. Pour ce qui concerne les confréries religieuses, celles-ci ont accompli, aussi, un rôle dans l'intégration de la partie religieuse de la population dans l'économie capitaliste à travers les réseaux de solidarité qu'elles ont mis en place. Ces confréries religieuses n'interviennent pas comme des organisations religieuses



Mehdi ERBAKAN, leader islamiste à l'origine de l'aggiornamento du mouvement islamiste turc

alors, çà et là et sans chichi, des masses d'argent pour encourager l'opposition à l'Iran sur une base de l'opposition des rites, en l'occurrence sunnites contre chiites. A un moment donné, les séoudiens versés en effet, des salaires aux fonctionnaires turcs du culte qui exerçaient à l'étranger via « errabita ». L'islam a constitué, néanmoins, un facteur dans la définition de l'identité turque ce que les fondateurs de la République avaient bien compris. Il convient, cependant, de s'interroger sur la nature véritable du régime laïc turc, car la séparation entre l'État et la religion en Turquie, a procédé, en réalité, d'une volonté du contrôle de la religion par l'État. Ajoutez à cela que l'État turc a favorisé le rite hanafite dans l'islam sunnite et a exercé une discrimina-

tion, du point de vue des droits de la citoyenneté, non seulement contre les non musulmans, mais également contre les musulmans non sunnites et même les musulmans sunnites non hanafites. Si l'on observe, par exemple, le mouvement « NOUR » représenté par la communauté Fethullah Gülel, nous constaterions que nous sommes en présence d'une organisation religieuse de solidarité mais aussi devant un réseau d'affaires très dynamique animé par un zèle missionnaire vibrant comme le prouve l'existence de pas moins de deux cent écoles ouvertes par cette organisation dans différentes parties du monde et financées par les propres contributions de ses membres.

**MCM :** Le plus original dans cette évolution du courant islamiste, c'est bien cette jonction qui a permit

de fondre dans un seul moule les enseignements purement religieux dispensés par les confréries que nous évoquions et les enseignements modernes et scientifiques acquis auprès d'universités par la génération des nouveaux dirigeants de la mouvance islamiste en Turquie. C'est, tout particulièrement, le cas de l'ancien Premier Ministre ERBAKAN. Quelle lecture faites-vous de ce mixage et quelle importance lui accordez-vous ?

**S.O :** Je considère que l'originalité véritable du mouvement islamique turc c'est bien le contexte dans lequel il évolue. Quoiqu'on puisse dire sur les insuffisances de la Turquie, ce pays n'en est pas moins régi par le multipartisme depuis soixante ans. Les élections s'y déroulent, en général dans la liberté et la transparence et même si parfois des pressions sont exercées par le système. Les islamistes ont rejoint le gouvernement comme partenaire de la coalition depuis 1974. Cela révèle que le mouvement islamiste en Turquie - contrairement à tous les autres pays musulmans - a pu évoluer comme partenaire légitime à l'ombre d'un régime multipartite sans être contraint à recourir à la violence, du moins, pour la majorité de ce mouvement islamiste. Pour ce qui concerne l'enseignement technique par comparaison avec l'enseignement religieux, tous les mouvements islamistes, presque, comprennent dans leurs rangs des techniciens, des médecins et des ingénieurs. Le deuxième point important qui constitue l'originalité du mouvement islamiste turc tient au fait que la Turquie est véritablement en économie de marché depuis 1980, avec les mécanismes efficaces d'un tel marché. Voilà ce qui a procuré aux élites des petites villes l'occasion de s'épanouir et de constituer une nouvelle classe conservatrice anatolienne composée d'entrepreneurs et de bourgeois. Ce sont eux qui sont derrière le développement de la Turquie et son éloignement d'une économie « tiers-mondiste » bâtie sur l'hostilité à l'occident, la haine des étrangers, comme cela était le cas pour le mouvement islamiste à l'origine.

**MCM :** Il semblerait, de surcroît, que le mouvement islamiste s'est substitué aux partis politiques turcs traditionnels dans la prise en charge de l'exaspération sociale face à la corruption, à l'injustice et à l'incurie. Les dirigeants islamistes auraient réussi l'exploit, d'abord à l'échelle des municipalités puis de tout le pays, d'illustrer le concept de bonne gouvernance, si cher aux institutions financières internationales. Ce jugement ne vous paraît pas excessif par rapport au bilan du gouvernement de M. YARDOGAN ?

**S.O :** Il y a de l'exagération dans vos propos. Cela étant, le Parti pour la Justice et le Développement est bien arrivé au pouvoir en 2002 en raison de la faillite des partis politiques traditionnels. Après cinq années de pouvoir, presque, ce parti gouvernant a réussi, effectivement, à accomplir tout ce qui lui était demandé par des organismes financiers internationaux dans le domaine fiscal. Des rapports ont fait état, également, de nombreux cas de corruption mais sans jamais parvenir au niveau atteint avec les gouvernements précédents. Il n'en reste pas moins que les islamistes ont tiré profit, grandement, de leur expérience au niveau des municipalités, mais il ne faut pas oublier que le Parti pour la Justice et le Développement a utilisé aussi les municipalités pour présenter des services et cultiver une sorte d'allégeance chaque fois que les barrières fiscales lui ont constitué obstacle. Malgré tout, la Turquie reste bien loin des standards de la bonne gouvernance adoptés par les organisations internationales et les marchés financiers.

**MCM :** mouvance islamiste en Turquie dispose

de sa propre organisation patronale le MÜSIAD. Quelles sont les caractéristiques des entrepreneurs « islamistes », si vous permettez l'expression ? Quels sont les rapports entre cette organisation et le TUSIAD, l'autre organisation patronale ?

**S.O :** Ces deux unions qui sont en situation de concurrence, chacune constituant une alternative pour l'autre, différent par leur mode d'organisation. Les patrons islamistes se sont regroupés pour constituer une alternative aux entrepreneurs turcs du TUSIAD. Ils ont fondé le MUSIAD qui a présenté à ses membres une assistance dans leurs activités à l'image d'un véritable groupe de pression. Il n'existe aucun contact, pratiquement, entre les deux unions patronales.

**MCM :** Un autre phénomène retient, également, l'attention à propos de l'évolution du mouvement islamiste en Turquie. C'est la relative stabilité organique de ses appareils et de ses bases militantes qui parviennent, chaque fois, à ressusciter après les changements de nom ou les passages forcés à la clandestinité. Alors, finalement, le parti AKP, c'est un parti fasciste totalitaire ou un parti libéral démocratique ?

**S.O :** Vous avez raison. Le parti islamiste a toujours tenté de réapparaître après son interdiction et sa dissolution, ce qui indique bien que l'interdiction d'un parti et sa dissolution par ordonnance ne sert à rien pour effacer une réalité politique. Ce parti a toujours réussi à réapparaître car c'est un parti qui tire ses racines de la société turque sur laquelle il s'appuie. Il nous faut bien observer, dans le même moment, le changement qui affecte ce parti chaque fois qu'il réapparaît sur la scène après une disparition. Comme je l'ai dit auparavant, s'il n'y avait pas eu d'intervention militaire à travers ce qui est appelé le « coup post-moderne » le 28 février 1997, il ne serait pas advenu au sein du mouvement islamiste cette coupure générationnelle, cette rupture idéologique par rapport aux dirigeants traditionnels du mouvement et leurs méthodes d'action archaïques. Quoiqu'il en soit, le Parti pour la Justice et le Développement n'est ni un parti fasciste ni un parti totalitaire. Mais, en raison de l'absence de démocratie véritable en son sein, il est difficile de la considérer comme un parti démocratique libéral, mais il reste un parti dynamique, probablement, l'organisation la plus dynamique dans le système politique turc. Il n'y a pas de doute qu'il est pleinement conscient des objectifs à atteindre et il est animé du sens du service public. Sa base militante aussi est d'un dynamisme phénoménal. En ce sens, le Parti pour la Justice et le Développement présente un potentiel pour évoluer en un parti libéral et démocratique plus ouvert à la participation politique.

**V- L'importance des facteurs géostratégiques dans l'expérience turque :**

**MCM :** Quelle importance accordez-vous à la question des minorités, qu'il s'agisse des minorités kurdes et arméniennes en Turquie ou des minorités turques dans les pays de l'espace turcophone ? Cette question constitue-t-elle, d'abord, un enjeu de politique interne, ensuite, un enjeu stratégique ?

**S.O :** La question des minorités n'a jamais cessé, tout naturellement, de gagner en importance en constituant un objet de vif débat en Turquie. Mais il nous faut distinguer, d'une part, entre les Arméniens et les Kurdes et, d'autre part entre ces deux minorités et les autres minorités turques se trouvant à l'étranger. Les Arméniens sont reconnus officiellement comme minorité dans le traité constitutif de la Turquie, le traité de Lausanne. Le problème

diffère pour ce qui concerne les Kurdes. Les politiques, parmi les nationalistes kurdes, ne sont pas eux-mêmes intéressés par l'obtention de ce statut de minorité. La question arménienne remonte aux événements de 1915 lorsque les Arméniens ont été chassés de l'Anatolie. Ces événements avaient débouchés sur des massacres horribles et une situation d'usure qui a duré tant que prévalaient les circonstances d'alors. La controverse qui existe aujourd'hui concerne l'appellation à appliquer à ces événements de 1915, bref, à dire s'il s'agissait de massacres ou non. Cette controverse a conduit à adresser des accusations inacceptables contre les Arméniens se trouvant en Turquie et à soumettre le pays lui-même à des pressions diplomatiques injustifiées. Beaucoup de pays européens, à l'image de

droits égaux constitue un cadre parfait pour effectuer des réformes politiques. Quant à exercer des pressions sur la Turquie pour l'amener à reconnaître les Kurdes en tant que minorité cela peut conduire à des résultats contraires. Pour ce qui concerne les Turcs à l'étranger et les républiques où résident des populations turcophones, la même politique est appliquée. Évidemment, les rapports avec les républiques concernées sont importants, en particulier avec l'Azerbaïdjan qui partage avec la Turquie bien des intérêts économiques depuis l'effondrement de l'Union Soviétique. Mais ces relations sont liées à des intérêts matériels pas à ces sentiments romantiques qui prévalaient dans les années quatre vingt dix. Pour ce qui concerne les minorités turques à l'étranger, la Turquie se préoccupe toujours de leur

**MCM :** Il existe un contentieux historique entre la Turquie et les pays arabes qui rend ambigu le rôle de la Turquie dans l'espace proche-oriental. La révolte contre l'empire Ottoman, discrètement encouragée par la Grande Bretagne est vécue comme une trahison par les Musulmans de Turquie. Réciproquement, les peuples arabes et musulmans observent avec beaucoup de réserve, sinon de prévention, la laïcisation de la société turque sous la férule de Kemal ATATURK, avec point symbolique culminant, l'abandon de l'alphabet arabe. Les réalités objectives liées, notamment, à son positionnement géographique dotent la Turquie d'un statut ambigu ; elle constitue, aussi bien, une voie d'accès vers le monde arabo-musulman, qu'un rempart pour endiguer son avancée vers l'occident. Quelle est, selon vous, la lecture la plus appropriée ?

**S.O :** Le contentieux hérité entre les Turcs et les Arabes nécessite, en effet, un diagnostic, selon une perspective historique libérée..... des nationalistes. Probablement que l'effondrement de l'empire ottoman après la première guerre mondiale était inévitable, notamment après la décision de participer à la guerre et que les sentiments nationalistes arabes soient apparus. Il y a eu une profonde inimitié entre la Turquie et les pays arabes au cours de la guerre froide en raison du manque d'intérêt turc pour les aspirations des pays arabes nouvellement indépendant et en raison de la reconnaissance d'Israël par ce pays. Quelques pays arabes, en particulier la Syrie, ont adopté une politique d'hostilité contre la Turquie en offrant refuge, par exemple, à Abdullah OZALAN, le leader du PKK, et en permettant même à son parti de disposer d'une base d'entraînements dans la Bekaa. Il existe aujourd'hui une nouvelle conjoncture et il nous faut dépasser les difficultés du passé, nous avons commencé à avancer en ce sens, de mon point de vue. Je pense que les formules d'excuses que le Président OZAL avait adressées à l'Algérie en 1988 ont constitué, selon moi, un tournant déterminant. Alors que le monde se reconstruit aujourd'hui, il n'est plus guère possible à la Turquie de refuser au Proche-Orient de participer à la politique régionale d'autant que les pays arabes, eux-mêmes à apprécier le rôle positif qu'elle peut accomplir. Il est souhaitable que la Turquie s'efforce de jouer le rôle de médiateur dans cette région à laquelle elle appartient. J'estime que ce rôle bénéficie de plus en plus du respect de tous.

**MCM :** La Turquie a toujours présenté un profil utile pour la stratégie extérieure américaine, notamment par rapport aux impératifs opérationnels du dispositif militaire de l'OTAN. Au départ, le territoire turc était un lieu privilégié pour surveiller l'avancée de l'empire communiste vers « les mers chaudes ». L'importance de ce territoire s'est accrue encore plus depuis que les circuits d'approvisionnement en pétrole y transitent, nécessairement. La Turquie, par ailleurs occupe une position stratégique pour contrôler l'eau dans la région, véritable enjeu du futur. Après le démantèlement de l'Union Soviétique, ces considérations sont, paradoxalement, encore plus présentes. La Russie de Poutine est animée, en effet, par les mêmes ambitions que la Russie tsariste. L'équilibre instable qui caractérise la situation au Proche-Orient consolide, en effet, la position stratégique de la Turquie, poste avancé de l'OTAN dans la région. Cela donne à la Turquie, selon vous le statut de partenaire incontournable ou d'allié stratégique pour les USA pour le flanc sud de l'OTAN ?

**S.O :** Vous avez raison de citer l'importance de la Turquie du point de vue du contexte géostratégique. Tant que la Turquie demeurera un associé de l'oc-



*Tayyip ERDOGAN, leader du mouvement islamiste et chef du gouvernement en Turquie avec une casquette militaire : une situation d'expectative ?*

la France qui a commis d'effroyables massacres en Algérie et dans d'autres pays qu'elle a colonisés, ont fait adopter des résolutions dénonçant le génocide des Arméniens par des turcs, en voulant même que le délit de ce génocide soit réprimé par la loi. Il s'agit là d'une bataille politique qui continuera d'empoisonner les relations de la Turquie avec ces pays. Le plus amusant, à cet égard, c'est que de telles démarches aboutissent à des résultats négatifs, car en Turquie le débat est bien plus ouvert et bien plus diversifié que ne le pense beaucoup de personnes. Pour ce qui concerne les Kurdes, le problème concerne, pour la plupart, les questions de la vie courante. Le nationalisme turc qui était assimilationniste a échoué dans l'assimilation des Kurdes. Beaucoup a été dit à propos du déni d'existence des Kurdes au point qu'il leur avait été interdit d'utiliser leur langue à un moment donné. Actuellement la situation a évolué mais il demeure difficile d'engager un débat rationnel du fait de l'action terroriste menée par le PKK. Il y a là une sorte de dialogue de sourds entre différentes parties et la population, en général, ne pourra s'intéresser convenablement à la question qu'après la fin de la violence. Comme vous le voyez, c'est une question sensible, rendue encore plus complexes par l'apparition du Kurdistan sous forme d'État indépendant, presque, au nord de l'Irak. Les forces démocratiques en Turquie qui veulent que la violence cesse et que les politiques kurdes la condamnent, critiquent aussi la violence de l'État. Le processus d'adhésion à l'Union Européenne qui draine des valeurs de citoyenneté à

procurer des conditions de vie dignes. Le seul problème qui se pose est celui des turkmènes en Irak

**MCM :** Le démantèlement du bloc de l'Est, la dislocation de l'empire soviétique et l'émergence de nouvelles Républiques musulmanes asiatiques ont conduit à une résurgence du panturquisme adossé à un sentiment turcophone puissant. Il ne faut pas oublier, à cet égard, l'ancien Turkestan Occidental, anciennement sous domination russe ni l'ancien Turkestan Oriental, le Sin-Kiang sous domination chinoise. Tout cela forme, en effet, une profondeur stratégique exceptionnelle qui alimente et conforte le projet d'un regroupement d'Etats turcophones dont la Turquie serait le pivot central. Quel crédit faut-il accorder à de telles suppositions ? Quels rapports entre cet espace turcophone pérenne et les aspirations de la Turquie à accéder au statut de puissance régionale ?

**S.O :** Les relations dont vous parlez sont importantes mais elles ont été rompues depuis un siècle de demi environ. Après l'effondrement de l'Union Soviétique, il y a eu la chimère de la constitution d'un monde turcophone où la Turquie détiendrait la place de l'acteur central. Cela ne s'est pas produit pour autant puisque ces Républiques n'ont pas éprouvé le besoin d'avoir « un grand frère » et ne l'ont pas souhaité. Ajouté à cela l'apparition des Russes à nouveau. Néanmoins, l'existence d'un regroupement des populations d'origine turques avec l'établissement de relations économiques fortes susciteront, fatalement, l'apparition d'un espace stratégique dans lequel la Turquie disposera d'une influence.

cident sur le plan stratégique, elle restera un membre irremplaçable au sein du pacte de l'OTAN. Je considère cependant que le nouveau cadre octroi à la Turquie une liberté de manœuvre plus grande par rapport à la période de la guerre froide. Ajouté à cela que malgré la concordance des intérêts stratégiques qui semblent régner parmi les membres du Pacte, la Turquie n'en a pas moins des intérêts stratégiques particulier qu'elle souhaite voir pris en compte, qu'il s'agisse de l'Irak ou d'ailleurs. Récemment, le gouvernement et l'opinion publique ont manifesté en Turquie une grande inquiétude, voire, de la colère, contre l'Union Européenne et des USA. Le motif pour ce qui concerne l'Amérique se rapporte à son refus d'agir contre le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK). Pour ce qui concerne l'Union Européenne, la Turquie reproche à ses membres un comportement à double standard, un comportement cavalier à l'occasion des négociations d'adhésion à cette Union. Cet état de fait a conduit, tout récemment une partie des citoyens et de l'élite stratégique à tourner le regard vers la Russie, voire même l'Iran comme de nouveaux partenaires. Ce partenariat ne semble pas pouvoir être une éventualité probable, du point de vue de la logique stratégique, mais n'en revêt pas moins de l'importance pour deux raisons : premièrement, la collaboration de la Turquie ne peut être assurée que si ses intérêts sont respectés et reconnus ; deuxièmement, la Turquie œuvrera pour trouver des alternatives et de nouvelles opportunités à la faveur des évolutions géostratégiques et économiques nouvelles.

**MCM** : Ce rôle spécifique de la Turquie dans le dispositif stratégique américain se traduit-il par des caractéristiques particulières sur le plan de l'organisation de la défense nationale en Turquie ?

**S.O** : La Turquie en tant que pays membre d'OTAN s'adapte en fonction des exigences imposées par cette alliance. Cependant, comme je l'ai déjà souligné l'évolution de la situation au Moyen Orient, notamment la guerre en Irak a provoqué le trouble, plus qu'avant, dans les relations de la Turquie à l'OTAN. C'est pourquoi, est-il préférable pour nous d'attendre la maturation des plans américains relatifs à leur présence en Irak avant de se prononcer sur les relations turco-américaines, au plan de la définition de leurs intérêts stratégiques communs pour l'avenir. Jusqu'à présent, la Turquie est toujours hésitante à accepter les demandes américaines relatives à la mer noire et opposée à une attaque contre l'Iran. D'un autre côté, toutefois, la coopération militaire entre les deux pays se poursuit.

**MCM** : Et sur le plan du modèle institutionnel ?

**S.O** : Je ne saurais m'avancer.

#### VI- Les avancées du système démocratique en Turquie :

**MCM** : Nous avons évoqué, brièvement, la question au début de cet entretien. Nul observateur impartial ne peut contester les avancées réalisées par le système démocratique en Turquie. Ce sont ces avancées qui rendent pratiquement irréversible la marche, à pas forcés, de la Turquie vers la consécration du système démocratique. C'est d'ailleurs, là un avis que vous avez défendu dans la presse britannique et qui vous a valu bien des critiques. Vous maintenez votre appréciation ?

**S.O** : Il n'y a rien qui puisse me pousser à changer d'avis. Les dernières élections ont confirmé la maturité démocratique du corps électoral turc. Cinquante sept années après le déroulement des premières élections libres et transparentes, après

la formation d'une classe moyenne et l'émergence d'un corps électoral indépendant, nous assistons aujourd'hui à la consolidation de la démocratie en Turquie. Il en est fini, pour l'éternité de l'ère de la tutelle militaire et de la domination de la corporation des bureaucrates. Malgré cela, nous avons devant nous un long chemin avant de parvenir à un régime démocratique et libéral parfait, un régime où les lois règneraient sans contestation

**MCM** : Abordons, si vous le permettez, le développement de l'économie de marché en Turquie. Quelles sont les performances turques les plus notables dans ce domaine ? Ce développement rapide du capitalisme Turc ne comporte-t-il pas un revers social ?

**S.O** : L'économie de marché a complètement transformé l'économie turque. 2001, tout particulièrement, l'économie turque s'est encore plus ouverte



Le professeur Soli OZEL en conférence

à l'économie mondiale en s'intégrant complètement dans le marché international. Des privatisations sont intervenues et bien des propriétés publiques ont été vendues à des particuliers. Naturellement, l'intégration non contrôlée dans la mondialisation a suscité un certain nombre de problèmes et les perdants de l'opération ont manifesté leur mécontentement tout comme ont manifesté dans les rues les agriculteurs lésés. La désintégration de l'agriculture turque doit fatalement conduire à l'extinction de la classe d'agriculteurs avec un exode rural important dans les villes. Le coût direct et indirect de cette transformation de la société turque ne peut être qu'exorbitant, naturellement.

**MCM** : Un autre critère essentiel de la bonne santé démocratique d'un pays, c'est le vent de liberté qui règne dans le paysage médiatique. Evoquez pour nous cette prodigieuse diversité de paysage médiatique en Turquie. Dites nous, également, si les puissances de l'argent alliées à des mouvances déterminées (les militaires ou les islamistes) ne peuvent pas dévoyer cette liberté ?

**S.O** : En effet, les moyens d'information en Turquie sont très variés mais un noyau monopolise une part importante du marché médiatique. Le véritable problème c'est l'antagonisme d'intérêts qui apparaîtra, car les propriétaires de ces moyens d'information disposent d'intérêts ailleurs et exercent d'autres activités. Les dernières élections ont démontré que les grands moyens d'information n'ont pas su lire correctement les intentions de l'opinion publique. D'autre part, les nouveaux moyens d'information islamistes exercent comme une mission de contrôle sur nombre de questions, notamment celles qui concernent

l'institution militaire, mais, ces moyens aussi, manquent de professionnalisme. Même si la confiance dans les moyens d'information est limitée en Turquie, certains éditorialistes jouissent d'une grande notoriété. Bref, même si les journaux et les chaînes de télévision restent, potentiellement faibles malgré un certain équilibre et une diversité certaine au niveau des sources d'information, l'absence de promotion du métier de journaliste sur la base de règles professionnelles consensuelles interdit à ces moyens l'accomplissement du rôle qui en sets escompté.

**MCM** : Les sondages d'opinion qui se déroulent en Turquie indiquent, de manière récurrente, que l'opinion publique dans ce pays est favorable à une adhésion rapide au sein de l'Union Européenne. Citons, juste pour mémoire, les critères de Copenhague qui disposent que nul pays ne peut adhérer

à l'Union Européenne s'il n'est pas, d'abord, un Etat de droit. Cet attachement de la population turque à l'Union Européenne ce n'est pas un indicateur de la conscience démocratique des citoyens turcs ? L'adhésion de la TURQUIE à l'Union Européenne, n'est ce pas, également, une garantie pour la consécration définitive du système démocratique en Turquie ?

**S.O** : Oui, beaucoup de ceux qui appuient l'adhésion de la Turquie à l'Union Européenne que cette appartenance est un moyen de consacrer, définitivement, le système démocratique dans le pays. En dépit des difficultés créées par l'Union Européenne et de ces positions peu encourageantes, 55% des citoyens se cramponnent à ce choix. Le défi aujourd'hui c'est la poursuite du programme de réformes même si certains États membres de l'Union Européenne, notamment la France, ne cessent de poser des embûches et de tenter de trouver les prétextes pour se délier de l'engagement pris par cette union vis-à-vis de la Turquie. Ces agissements n'aident certainement pas l'Europe ni la Turquie.

#### VII- L'avenir démocratique de la Turquie, force et faiblesses de l'expérience turque :

**MCM** : Nous venons d'effectuer un instructif tour d'horizon à propos de l'expérience en cours dans votre pays. Est-il exact de considérer que la Turquie sert de terrain d'expérimentation, en quelque sorte, pour un modèle institutionnel que les États-Unis d'Amérique voudraient valider ? Une sorte de laboratoire où s'expérimenteraient, en conditions réelles, un modèle de référence qui permettrait de « civiliser » le mouvement islamiste aussi bien

que l'institution militaire dans une démarche de cohabitation forcée – avant d'être acceptée – qui déboucherait, in fine, sur le système démocratique.

**S.O** : Sans doute que les USA seraient ravis du succès de l'expérience turque. Mais en raison des conditions historiques spécifiques à la Turquie, il n'est pas possible d'appliquer cette expérience en tant que modèle dans les autres pays musulmans même s'il est possible de s'en inspirer. Il n'existe pas d'État islamique démocratique, laïc, capitaliste et allié de l'occident comme c'est le cas de la Turquie. Il reste que certaines caractéristiques particulières de l'expérience turque intéressent, non pas seulement les USA et l'Europe seuls, mais tout le reste du monde.

**MCM** : L'évolution actuelle du mouvement islamiste en Turquie, à travers principalement le Parti de la Justice et du Développement (AKP), ne semble-t-il pas s'orienter vers la cristallisation d'une variante islamiste de la mouvance « démocrate-chrétienne » qui fut si présente en Italie ? C'est cette évolution qui vous paraît la plus probable ou bien le risque de transformation du Parti de la Justice et du Développement en un parti plébéien exigeant l'instauration d'un État théocratique ?

**S.O** : Je ne vois aucune possibilité pour le Parti de la Justice et du Développement de transformer la Turquie en État islamique. Nul doute, la Turquie est confronté à des défis multiples. La dislocation du tissu social traditionnel, consécutivement à l'extension du capitalisme et de la mondialisation est un fait avéré qui peut provoquer encore plus de difficultés politiques. Il n'en reste pas moins que le niveau d'évolution atteint par la Turquie et qui est appelé à se poursuivre signifie l'impossibilité que survienne l'hypothèse que vous évoquez. Ajouté à cela que les auteurs de toute tentative visant à transformer la Turquie en État théocratique provoqueraient, inévitablement, une guerre civile.

**MCM** : Au regard de l'état des lieux en Turquie et du rapport de forces qui prévaut à l'échelle nationale et internationale, l'armée turque peut-elle, déceimment, se risquer à intervenir par la force sur la scène politique ?

**S.O** : Je ne pense pas ! Même si elle se risquait à cette alternative, elle ne pourra pas réussir comme ce fut le cas les fois précédentes. Le seul cas où un coup de force réussirait, c'est celui où il bénéficierait de l'appui des USA. Même dans ce cas, le coup de force ne pourrait durer longtemps car le pays et la société ont considérablement évolué par rapport à la situation antérieure.

**MCM** : Dans ce cas, en cas de nécessité impérieuse, quelles sont les voies de substitution au coup de force classique que pourrait emprunter l'institution militaire ?

**S.O** : L'armée turque a publié un mémorandum en ligne (.....). Je ne pense pas qu'il existe plusieurs choix. Aussi, la meilleure chose que puisse accomplir l'armée consiste à s'habituer aux règles de la démocratie en s'abstenant de penser à imposer sa tutelle sur la société en estimant qu'elle est indispensable.

**MCM** : En définitive, qu'il s'agisse d'institutionnalisation du rôle de l'armée ou de « civilisation » du mouvement islamiste, le modèle turc vous paraît-il transposable à d'autres pays tentés de s'en inspirer ?

**S.O** : Je pense qu'il est plus correct de parler de taming et non de civilisation. La Turquie peut – et elle s'y applique, en effet, – constituer un modèle mais il n'existe pas d'expérience qui soit susceptible d'être appliquée à la lettre dans un contexte différent. Bref, les règles de l'intégration des mouvements islamistes dans l'action politique sont les suivantes : une économie qui ne soit pas basée sur les hydrocarbures, une société civile relativement

forte, un régime politique pluraliste, propension à garantir la suprématie de la loi et à trouver des mécanismes institutionnels de négociation pour une répartition ordonnée du pouvoir. En l'absence de décentralisation de l'autorité, notamment en matière économique, il est impossible d'ébranler la position des élites gouvernantes. Voilà, de mon point de vue, ce que la Turquie a réalisé conduisant aussi bien les islamistes que les entrepreneurs économiques laïcs à vouloir intégrer l'Union Européenne.

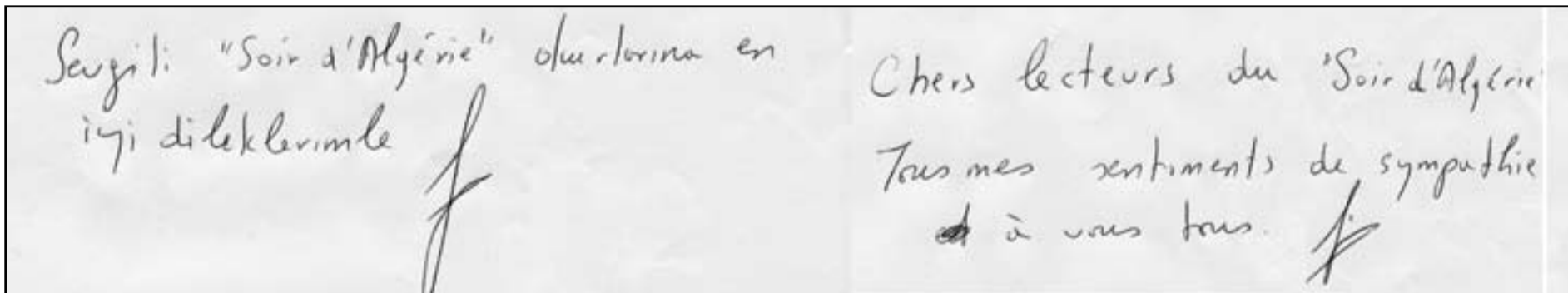
**MCM** : Pensez-vous que le modèle turc soit applicable à l'Algérie ?

**S.O** : Le peu que je connaisse de l'Algérie me laisse imaginer que si votre mouvement islamiste était apparu dans le cadre d'un régime pluraliste et que s'il avait conquis sa légitimité dans le cadre de ce régime pendant trente ans, il n'y a pas de doute que votre histoire aurait été différente aujourd'hui. Malheureusement, vous ne disposez pas de cet environnement pluraliste qui permette au mouvement islamiste d'activer à travers des partis légaux comme c'est le cas en Turquie depuis 1973. Rappelez-vous que les islamistes ont fait partie du gouvernement pour la première fois lors de la coalition for-

mée en 1974. Finalement, nous avons été favorisés car l'économie de notre pays n'était pas basée sur les hydrocarbures ce qui nous a obligé à adopter l'économie de marché conduisant ainsi à la décentralisation du pouvoir grâce aux richesses créées

**MCM** : Terminons par une question qui, pour ressembler à une boutade, n'en comporte pas moins un questionnement essentiel. Ce passage obligé, où l'institution militaire joue un rôle déterminant en Turquie, c'est une garantie pour la consécration du système démocratique ou un alibi pour en différer l'avènement ?

**S.O** : Sans verser dans la polémique à propos de cette question, je suis enclin à considérer qu'il s'agit bien d'un alibi. D'un côté, aurait-il été possible au mouvement islamiste de découvrir l'Europe, la suprématie de la loi, les principes démocratiques avec toutes les autres valeurs qui fondent un système démocratique, si ce mouvement n'avait pas accepté de payer un prix élevé, 1997, lorsqu'il a subi les pressions fortes de l'armée ? Bien sûr que la réponse est non. Aussi, bien que je me sois exprimé contre le « coup post-moderne », il me faut bien enregistrer ce que M. ARENK, l'ancien Président du parlement,





**PRESTO**

Venez vite la découvrir sur notre nouveau Show Room Ruisseau et notre réseau

Irresistible






**VEDIS**  
Automobiles

<b>Suez</b> Rue 15 Mars 1956 - B.P. 108 - 30000 Suez Tél : 06 91 51 12 13 - Fax : 06 91 51 12 14 E-mail : info@vedis.com	<b>Alger</b> Rue 15 Mars 1956 - B.P. 108 - 30000 Alger Tél : 021 21 12 13 - Fax : 021 21 12 14 E-mail : info@vedis.com	<b>Constantine</b> Rue 15 Mars 1956 - B.P. 108 - 30000 Constantine Tél : 031 21 12 13 - Fax : 031 21 12 14 E-mail : info@vedis.com	<b>Oran</b> Rue 15 Mars 1956 - B.P. 108 - 30000 Oran Tél : 041 21 12 13 - Fax : 041 21 12 14 E-mail : info@vedis.com
---	---	---	---

**Prochain entretien**



**Invité :** Sid Ahmed GHOZALI, ancien Chef du Gouvernement

**Thème :** Les hydrocarbures, facteur de développement national et enjeu de stratégie internationale

**Date de parution :** Jeudi 27 septembre 2007